



LIVERNON



La Caselle du Lac de Lacam

BULLETIN MUNICIPAL N° 18

Janvier 2001

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Voici 2001, début du troisième millénaire, année de beaucoup de changements dans nos vies, à l'intérieur de notre commune avec le renouvellement du conseil municipal, la mise en œuvre des projets communaux portés par la Municipalité tout au long de ce mandat, la réalisation des projets intercommunaux et départementaux. Mais c'est aussi l'année de la transition vers la monnaie unique. Je voudrais tout d'abord vous présenter mes vœux ainsi que ceux du conseil municipal. Vœux de bonheur, de paix et surtout de bonne santé pour tous, vœux de bonne adaptation à tous les nouveaux habitants de Livernon et vœux de tolérance entre tous à un moment où notre commune va vivre quelques bouleversements :

- construction de l'école : les travaux ont débuté à la fin de l'année*
- construction de la gendarmerie : début des travaux le 15 février*
- assainissement station et réseau : appel d'offres en cours et début des travaux fin mars*
- espaces publics : plusieurs phases sont prévues, réseaux en cours.*
- Le projet de déviation de Livernon qui n'est pas de la compétence de la Commune, mais qui nous intéresse au premier plan : construction des ouvrages, route de St Simon et Reyrevignes à compter du 22 janvier et travaux de terrassement au mois de mai en principe.*

Face à tout ce remue ménage, je demande à tous et à chacun un peu de compréhension par rapport à la gêne qui pourrait être occasionnée, car les problèmes d'environnement, d'assainissement, d'école, de services publics, de désenclavement et de développement concernent l'avenir de Livernon.

Chacun sait que désormais l'avenir de nos communes passe par la Communauté de Communes et que de ce fait, nous devons raisonner, réfléchir et travailler communautairement.

Je souhaite de tout cœur que chacun comprenne que nous devons tous, administrés, associatifs, élus, nous engager pour que Livernon tienne sa place au sein de cette instance.

Les projets d'avenir sont certes nombreux, mais ils appartiennent à ceux que vous désignerez au mois de mars. Je souhaite que ces propositions et ces échanges se fassent dans le respect de tous, dans l'intérêt et tous et bien sûr de LIVERNON.

Pour terminer, je souhaite un peu de réconfort à tous ceux qui souffrent et leur adresse une pensée amicale. A toutes et à tous, je vous renouvelle mes bons vœux et souhaite bonne chance à LIVERNON.

Jacques COLDEFY

Projets 2000 terminés

- Construction logements par l'Office HLM
- Achat terrain et grange à Mme Alcouffe (Au bas du foirail)
- Aménagement des locaux du GEOC
- Remplacement chauffage salle de réunions de la Mairie
- Remplacement chauffage logements des Ecoles
- Aménagement du logement au dessus de la Mairie (ancien logement P. Lafage) en :
 - bureaux, pour le siège de la Communauté des Communes
 - salle de réunions



COMPTE-RENDUS SUCCINCTS DES CONSEILS MUNICIPAUX **(depuis le 1/7/2000)**

._*._*._*._*_

Séance du 17 Juillet 2000

Subvention Association « Festivallée »

Accord du CM pour verser une subvention de 500F à l'Association "Festivallée" dans le cadre de ses activités d'été et notamment pour l'organisation de la soirée du 28 juillet qui doit se dérouler à Livernon.

Participation service supplémentaire du SMIRTOM - Reversement à la Communauté de Communes :

Accord pour verser le montant de la participation supplémentaire pour le camping municipal (anciennement versé au SMIRTOM) à la Communauté de communes de la Vallée et du Causse. Le montant de cette participation s'élève à 825F (15 emplacements X 55F). Une convention stipulant les règles sera signée entre la Communauté de Communes et la Commune de Livernon.

Assainissement – Achat de terrains

M. le Maire donne lecture des courriers de M. Jean-Paul Padirac et de M. Francis Grimal concernant leurs offres pour la vente de leurs terrains pour la construction de la station d'épuration.

Terrain M. Padirac :

Accord du CM pour acheter les parcelles n° 181 et 182 d'une superficie de 3000 m² pour un montant de 40 000F. (terrain pour la station d'épuration)

Terrain M. Grimal :

Accord du CM pour acheter les parcelles n° 237 et 239 d'une superficie de 1675 m² pour un montant de 25 000F (terrain pour le poste de relèvement).

Réparation halle

Suite au sinistre survenu le 15 mai 2000 à la halle de Livernon, M. le Maire fait part au CM qu'il a reçu un chèque de 8372F des assurances AXA, correspondant aux travaux de réparation effectués par M. Gérard Francoual. Accord du CM pour verser ce chèque sur le budget de la Commune

Séance du 29 août 2000

Achat aspirateur

Inscription achat d'un aspirateur d'un montant de 2590F TTC en investissement au compte 218300089.

DGE Espaces Publics

M. Le Maire donne lecture d'une lettre de la Préfecture faisant état de l'attribution d'une subvention de 333 900F au titre du programme 2000 de la DGE pour la réalisation du projet « Aménagement des espaces Publics » dont le coût prévisionnel HT est de 954 000F. Le CM approuve le projet, adopte le plan de financement tenant compte de cette subvention étant entendu que les travaux n'ont reçu aucun commencement d'exécution à ce jour. Accord du CM pour solliciter cette subvention.

Remplacement poste de cuisinière :

Lecture d'une lettre de Mme Colette BOURRE en date du 2/8/2000, donnant sa démission du poste de cuisinière de la cantine pour la rentrée scolaire 2000/2001. Il fait également connaître que suite à cette démission, Mme Isabelle LAFAGE s'est portée candidate. Accord du CM pour accepter la candidature de Mme Lafage. Cette dernière sera rémunérée 6H/jour, au taux du SMIC pour l'année scolaire, avec une période d'essais de un mois.

Visite de sécurité à la salle des fêtes

Lecture du PV de visite effectuée à la salle des fêtes le 28 juin par la commission de sécurité de l'arrondissement de Figeac. Suite aux diverses prescriptions citées dans le PV, le CM décide de contacter des bureaux de contrôle notamment pour les vérifications électriques et de gaz.

Secrétariat de Mairie :

M. le Maire expose le cas du poste de secrétariat de mairie qui suite au congé longue maladie de Mme Joyeux est occupé par une personne qui n'a pas le profil et la compétence adaptés à ce poste ce qui engendre de graves problèmes. Le conseil municipal décide tout en respectant les textes de trouver une solution.

Comptes de gestion

Les comptes de gestion du CCAS, de l'assainissement et du budget de la commune pour l'année 1999 sont adoptés à l'unanimité du CM.

Désignation d'une entreprise pour effectuer le contrôle des réseaux assainissement :

Suite à la consultation auprès d'entreprises pour faire exécuter un contrôle d'étanchéité des canalisations d'assainissement au cours et à la fin des travaux, quatre entreprises ont répondu. Le CM après délibération décide de choisir l'entreprise SODI SARP dont le devis est le moins élevé (56 325F) et autorise M. le Maire à signer le marché.

Séance du 26 septembre 2000

Vote du budget assainissement

Section fonctionnement : 56 889F

Section investissement : 5 093 652F

Classement du zonage du schéma communal d'assainissement : Accord du CM pour lancer la procédure.

Chemin du Pouzat – Lettre de M. Dupety :

Suite à la décision en date du 9/2/2000 concernant la réfection du chemin du Pouzat pour un montant de 21 807F (HT), M. DUPETY, résidant au Pouzat, a adressé un courrier demandant de réparer le chemin uniquement avec de la castine de façon à préserver le système d'alimentation de la citerne ainsi que les espèces protégées (tritons marbrés). Le CM accepte sa proposition mais émet toutefois des réserves sur la longévité des travaux. Le CM décide d'attribuer la différence du coût des travaux à Viazac sur la voirie où ont été réalisés les travaux d'enfouissement des réseaux EDF et PTT.

Lettre de M. Paul Potier :

Lecture d'une lettre de M. Potier en date du 13/9/2000 demandant l'autorisation de clôturer sa propriété en installant un grillage de 60cm de haut sur le mur côté foirail. Accord du CM

Secrétariat de mairie :

M. le Maire porte à la connaissance du CM que suite à la décision prise le 29/08 concernant les difficultés rencontrées au secrétariat de mairie, il a adressé une lettre de licenciement à compter du 31/10/2000 à la personne suppléante.

Après délibération le CM décide que la prochaine remplaçante qui sera recrutée devra posséder le diplôme d'adjoint administratif de la fonction publique territoriale et insiste sur le fait qu'il s'agit d'un poste de remplacement.

Vente terrain à M. et Mme Gonzalez :

Suite au courrier du 27/7/2000 de M. et Mme Gonzalez demandant à acquérir une bande de terrain communal le long de leur propriété, la commission voirie s'est rendue sur les lieux. Accord du CM pour leur proposer la vente sur une largeur de 6m tout le long du terrain.

Dépose ligne HT à La Devèze :

Le syndicat intercommunal d'électrification de Figeac a adressé un courrier sollicitant la dépose de la ligne HTA et BT, poste de transformation de La Devèze.

A l'unanimité, le CM décide qu'il ne donnera son accord que lorsque la zone d'activité Nord du giratoire sera reconnue.

Réparation petite cloche : Devis de la SARL BROUILLET d'un montant de 2260F 44 TTC accepté pour la réparation de la petite cloche de l'église.

Problèmes scolaires :

Suite à la proposition de répartition provisoire pour l'année scolaire 2000/2001 faite par l'inspection de l'Education Nationale en date du 21/9/2000, le CM décide à l'unanimité d'accepter le glissement de la grande section école maternelle actuellement scolarisée à Assier sur l'Ecole de Livernon.

Répartition charge chauffage à la Poste :

Suite à une proposition du bureau d'Etudes Chastagnol et à un entretien avec les intéressés, la répartition du coût du chauffage se fera de la façon suivante :

- 60% des charges pour le logement (actuellement occupé par le Dr Hache)
- 40% des charges pour le bureau de Poste.

Un réajustement des charges pourra être envisagé suite à la pose de compteurs de calories.

Séance du 18 octobre 2000

Marché de travaux de l'école :

Montant prévisionnel de l'opération de 1.790.000F (rapport dressé par la DDE). Le CM approuve le montant du projet et autorise M. le Maire et son 1° adjoint à signer les marchés.

Modifications statuts communauté :

La Communauté de communes du pays de Figeac ayant pris les compétences liées au contrat de Rivière Célé, le SIVU qui avait été créé entre les communes de Figeac, Bédouer, Camboulit, Boussac, Corn, Espagnac Ste Eulalie, Brengues, St Sulpice et Marcihac doit être dissous. Il est donc nécessaire que notre Communauté assume ces compétences pour les communes concernées. Le Conseil communautaire a

donc décidé d'ajouter aux statuts de la communauté le texte suivant dans le cadre de la compétence Environnement : "Aménagement-restauration et entretien des berges du Célé et de ses affluents ; actions de valorisation paysagère, touristique et de protection contre les crues dans le cadre du contrat de Rivière Célé". Accord du CM pour approuver la décision de la Communauté de Communes de compléter ses compétences.

Indemnité de conseil et de préparation des documents budgétaires :

Accord du CM pour octroyer l'indemnité de conseil et l'indemnité pour confection de documents budgétaires à M. Deltort, trésorier, à compter du 1/9 /2000.

Vente terrain à M. et Mme Gonzalez

M. Gonzalez acceptant l'achat d'une partie du terrain communal jouxtant leur maison sur une largeur de 6m, le CM délibère et donne son accord pour le vendre au prix de 25F le m². Les frais de géomètre et la clôture seront à la charge de l'acquéreur.

Reliures des registres d'Etat civil :

Le CM accepte les devis de la Société "Auvergne Reliure" pour :

- reliure registres état civil, tables décennales 1813-1883 : montant 1394F 18 TTC
- reliure registres état civil 1821-1850 : montant 2787F 83 TTC
- reliure registres état civil 1851-1881 : montant 3205F 61 TTC

Coût d'objectif, mission de maîtrise d'œuvre assainissement :

Au cours de la séance du 23/7/2000, le CM avait décidé de solliciter le concours de la DDE pour assurer l'étude et la direction des travaux d'assainissement. La DDE propose une estimation prévisionnelle de 3 690 000F HT. Après délibération, le CM accepte cette estimation. Le taux de la rémunération de ce concours étant de 4,49%, celle ci sera donc de 165 681F HT.

Participation des écoles rattachées :

Augmentation de cette participation pour les communes rattachées de 100F, ce qui porte à 1600F par élève.

Avenant à la convention passée entre le Tennis Club et la Municipalité en date du 4/12/1984 :

A compter du 1/11/2000, la somme due par le Tennis Club sera de 7000F (participation au paiement de l'annuité de l'emprunt).

Séance du 21 novembre 2000

Modifications des statuts de la Communauté de Communes :

Compétence optionnelle supplémentaire : construction et rénovation de bâtiments scolaires et périscolaires dans la communauté.

Compétence optionnelle à modifier et compléter : création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Modifications des statuts du SIVOM en vue de la substitution de la Communauté au SIVOM au 1/1/2001 :

Statuts modifiés et acceptés compte tenu des attributions effectives du SIVOM et du fait que la Communauté de communes se substituera au SIVOM à la date du 1/1/2000.

Vente chemin de Boudoulou :

Lecture d'un courrier de M. Pierre SOL en date du 28/10/00 sollicitant l'achat d'un chemin communal désaffecté à Boudoulou, suite aux travaux de création de la bretelle de l'autoroute

sur les terres de Boudoulou. Considérant qu'un chemin parallèle à la voie rapide va être mis en place et assurera le remplacement du chemin existant, le CM donne un avis favorable à un éventuel échange dans le cadre des acquisitions foncières réalisées par le département

Branchement réseau et assainissement logements HLM :

Les travaux concernant l'assainissement étant retardés suite à appel d'offres infructueux, il convient de réaliser un assainissement autonome provisoire pour ces logements. Le CM donne son accord et autorise le Maire à demander des devis à plusieurs entreprises.

Programme « Espace Public » :

Une première tranche doit être lancée pour l'ouverture d'une tranchée pour l'installation des réseaux AEP, EDF, Télécom et assainissement. Accord pour autoriser le maire à prospecter des entreprises.

Semaine de 4 jours pour les Ecoles Publiques :

Un courrier de l'Inspection Académique informe qu'une consultation générale des membres de la communauté éducative a été lancée pour recueillir l'avis sur le renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours. Parallèlement ce courrier demande l'avis du conseil municipal qui après avoir délibéré est favorable à cette organisation qui a été approuvée majoritairement par les parents d'élèves.

Séance du 5 décembre 2000

Adhésion des communes d'Assier, de Flaujac et de Reyrevignes à la Communauté de communes :

Après délibération, le Conseil municipal se prononce : 6 abstentions, 4 pour.

Séance du 13 décembre 2000

Branchement réseaux, logements HLM :

Après avoir analysé les diverses offres, le choix se porte sur l'entreprise STAP, la plus compétente et disponible immédiatement.

Vente chemin de Boudoulou :

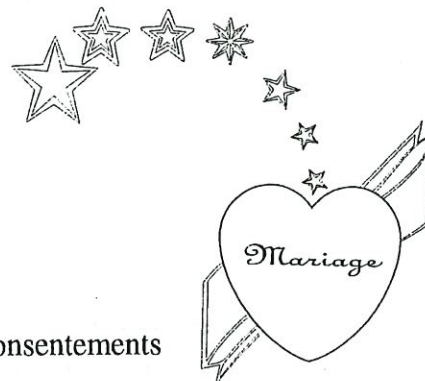
Suite à la délibération du 21/11 qui proposait un échange de chemin, il s'est avéré que cette solution n'était pas proposable. Le CM décide donc de vendre le dit chemin à M. Sol et d'engager la procédure nécessaire pour réaliser cette vente.

Retrait de la commune de Cambes du SIVOM :

M. Le Maire indique que la commune de Cambes, dans un souci de simplification des structures du canton, a exprimé par délibération en date du 31/10/2000 son désir de se retirer du SIVOM de Livernon à compter du 31/12/2000 et accepte de prendre en charge la dette des annuités qu'elle payait au SIVOM. De son côté, le comité syndical du SIVOM a donné son accord pour ce retrait par délibération du 14/11/2000. Le CM de Livernon accepte également cette demande de retrait à compter du 31/12/2000.

LA VIE DE NOTRE COMMUNE EN 2000

ETAT CIVIL



* *Mariages*

Notre mairie a accueilli avec joie pour célébrer leur mariage

◇ Le 6 mai 2000, **Jean-Marc BELIERES** et **Lydia DOUHERET**

◇ Le 15 juillet 2000, **Thierry SEGOND** et **Stéphanie LAFON**

Le 13 août 2000, c'est la mairie voisine de Grèzes qui recevait les consentements de **Avéline MARINHO** et **Céline SOUCAZE-GUILLOUS**

Nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent ces jeunes couples dans leur nouvelle vie.

* *Naissances*

En 2000 nous avons eu le plaisir d'enregistrer les naissances de :



Anthony au foyer de José SERRA et Aurore SICHI , le 9 janvier

Pierre-Arnaud au foyer Jean-Luc et Audrey GOUTAL, le 6 mars

Sophie au foyer de Didier et Marie-Claire REY , le 1^{er} mai

Jérémy au foyer de Lionel PINQUIE et Maryline MENARD, le 12 août

Mathilde au foyer de Thierry BOURRE et Corinne BERTI , le 3 décembre

Shana au foyer de Emmanuel et Eulalie LENOIR, le 27 décembre

Nous souhaitons longue vie à tous ces bébés, et nous adressons toutes nos félicitations aux parents cités plus haut, ainsi qu'aux grands parents M. GOUTAL , Mme Elise GABIN, M. et Mme Serge PINQUIE, M. et Mme Claude BERTI et M. et Mme André BOURRE, sans oublier l'arrière grand-mère Mme Juliette BOURRE.

Puisque nous en sommes aux grands parents livernonnais, nous avons également appris les naissances de :

Simon COLDEFY, petit fils de M. et Mme Lucien COLDEFY



Milo LAFAGE, petit fils de M. et Mme Claude LAFAGE

Romain FAUROUX, petit-fils de M. et Mme Yves NEVEUX

Anaïs CAMBOU petite fille de Mme Yvette CAMBOU

Théo MICHON, petit fils de M. et Mme Claude MICHON

Mathias PAULY, petit fils de M. et Mme André PAULY



Nicolas TRICAUD, petit fils de Mme Marie-Rose TRICAUD

Thomas CALDEIRA, arrière petit-fils de Mme Juliette BOURRE

Kevin BACH , petit fils de M. et Mme Bernard GARDOU

Gwënaelle FREY arrière petite fille de Mme Marguerite LIAUZUN



Célia THOMAS, petite fille de M. et Mme Daniel FOUILHAC-GARY, et arrière petite fille de M. et Mme Roland FRANCOUAL



- Décès

Les années ne sont hélas pas faites que de joie et certain Livernonnais ont été touchés par la disparition de l'un des leurs. C'est ainsi que nous avons déploré les décès de :

- Claude GABIN, le 6 janvier 2000
- Albert REVEILLAC , le 31 Janvier 2000
- Jeanne LAFON, le 11 décembre 2000

Transcriptions de décès de :

- Maria RUSTAND, le 17 août 2000
- Blanche AUGUIE, le 19 octobre
- Paul POUSSANGE le 24 décembre 2000

Que toutes les familles affectées par ces disparitions soient assurées de notre sympathie.

*** Nouveaux habitants**

C'est toujours un plaisir dans une commune de voir de nouveaux habitants s'installer. Ainsi en 2000 notre population a sensiblement augmenté avec la venue de :

- M. et Mme Tanguy CHOMEZ à la gendarmerie
- M. et Mme Robert MAGNE, route de l'aérodrome
- M. et Mme Freddy NIELSEN au Mas de Girbay
- M. et Mme Eric DAMAY au Mas de Charles
- M. Jean-François LAGARDE et Melle Murielle MOULENE à Bélinac
- M. et Mme Emmanuel LENOIR à St Rémy
- Mme Sylviane HANTZPERG au Méjour
- M. Alain RENE et Melle Corinne VINÇON au Mas de Dauphy
- Mme Maria VERMOGEN au bourg
- Mme Michèle BORIE au bourg
- Melle Magali COLLETER au Mas de Bertrandy

- Permis de construire

Les permis de construire ou autorisations de travaux ci-dessous ont été déposés en Mairie en 2000 par :

- Mme BABKINE Micheline, pour l'agrandissement d'une maison à Bélinac
- M. BELIERES Jean-Marc, pour l'agrandissement d'une maison au Boyme
- M. OLIVIER Maurice, pour construction d'un garage
- M. BESSAC Claude, pour construction d'un garage
- M. CAUSSANEL Jean-Pierre pour construction d'une bergerie à Viazac
- Mme GUINOT Nicole, pour réfection dépôt vente
- Mme BOURRE Gisèle, pour agrandissement d'une maison au Mas de Charles
- M. FAU Christian pour la construction de 2 maisons



- M. CRAEYNEST Thierry pour construction d'une maison à Bresquėjouls
- M. ROQUES Jean-Marc, pour construction d'une maison
- M. GUINOT Michel pour ravalement d'une maison
- M. MASBOU Denis pour joints sur façade maison à Viazac
- M. BESSAC Guy, pour construction d'un mur de clôture
- Mme BOUYSSOU Elisabeth, pour réfection toiture maison à Bresquėjouls
- M. DUPETY Jacky, pour réfection toiture maison à Pouzat
- M. LIAUZUN Albert, pour réfection toiture maison aux Gardonies
- M. ROY Michel, pour réfection toiture et création fenêtr sur maison à La Devèze
- Mme POULET Hortense, pour réfection toiture maison au Mas de Muscat

Emplois nouveaux sur Livernon :

Bienvenue, à **M. Bertrand CUVELIER**, artisan plombier installé sur notre commune.

- Permis de chasse

38 permis de chasse ont été délivrés en 2000.



- Les permanences à la Mairie

*** Secrétariat**

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14H à 17H, le vendredi de 15H à 17H

*** Etude de Maître Herbet**

Les mardi et vendredi après-midi

*** Crédit Agricole**

Le jeudi de 15H à 15H 45

*** Dispensaire**

Assistante sociale, le 1er mercredi du mois de 14H 30 à 16H 30

*** Bibliothèque Municipale**

Le jeudi de 15H à 18H

*** MSA**

Le mardi matin + le 4° lundi du mois sur rendez-vous

*** AGIR**

1° mardi de chaque mois



UN PEU D'HISTOIRE
Les Conseil Municipaux depuis l'Après Guerre
(extraits des cahiers de délibération)

8 septembre 1944

*Le Comité Départemental de la Libération,
Le Préfet du Lot,
Mandent à :*

<i>LIAUZUN Léon</i>	<i>LATAPIE Joseph</i>
<i>LATAPIE Jean</i>	<i>ROQUES Raoul</i>
<i>MAGNE Gaston</i>	<i>GASQUET Louis</i>
<i>SYLVAIN</i>	<i>ISSALY Robert</i>
<i>CAVALIE Emile</i>	<i>BRUN Antoine</i>
<i>MOURLHON Pierre</i>	<i>Mme CAVALIE R. (assistante sociale)</i>
	<i>Mme GORSES (assistante sociale)</i>

D'entrer immédiatement en fonctions à titre provisoire aux lieu et place de l'ancienne municipalité :

M. LATAPIE Jean est désigné pour assurer les fonctions de Magistrat Municipal. Il sera secondé par M. LIAUZUN Léon, 1° Adjoint et M. ISSALY Robert, 2° Adjoint.

14 décembre 1944

<i>FAU Louis, Maire</i>	<i>THINIERES Léon</i>
<i>BOUYSSOU Paul, Adjoint</i>	<i>CARCENAC Louis</i>
<i>PADIRAC Elie</i>	<i>CAVALIE Marcelle</i>
<i>MAGNE Gaston</i>	<i>REVEILLAC Victor</i>
<i>VAYSIE Jacques</i>	<i>GARRIGUES Henri</i>
<i>MOURLHON Pierre</i>	<i>LATAPIE Jean</i>

14 mai 1945

<i>FAU Louis, Maire</i>	<i>THINIERES Léon</i>
<i>BOUYSSOU Léopold, Adjoint</i>	<i>ROQUES Fernande</i>
<i>PADIRAC Elie</i>	<i>THINIERES Fernand Léon</i>
<i>MEJECAZE Paul</i>	<i>GARRIGUES Henri</i>
<i>REVEILLAC Albert</i>	<i>MAGNE Gaston</i>
<i>LIAUZUN Lucien</i>	<i>GASQUET Louis</i>

1947

<i>FAU Louis, Maire</i>	<i>PADIRAC Elie</i>
<i>BOUYSSOU Léopold, Adjoint</i>	<i>MAGNE Gaston</i>
<i>REVEILLAC Albert</i>	<i>LIAUZUN Lucien</i>
<i>ROQUES Fernande</i>	<i>THINIERES Léon</i>
<i>MEJECAZE Paul</i>	<i>THINIERES Fernand</i>
<i>GASQUET Louis</i>	

1948

FAU Louis démissionnaire, remplacé par BOUYSSOU Léopold

7 mars 1948

BOUYSSOU nommé Maire - THINIERES nommé Adjoint

1953

THINIERES Fernand, Maire
REVEILLAC Albert, Adjoint
ROQUES Fernande
BOUYSSOU Léopold
MAGNE Gaston
THINIEREZ Léon

LIAUZUN Lucien
GASQUET Louis
MEJECAZE Paul
FAU Louis
BOUYSSOU Raphaël

1959

THINIERES Fernand, Maire
REVEILLAC Albert, Adjoint
LIAUZUN Lucien
ROQUES Fernande
DELMAS Pierre
GASQUET Louis

MEJECAZE Paul
BOUYSSOU Léopold
GARRIGUES Henri
BOUYSSOU Raphaël
THINIERES Léon

1965

REVEILLAC Albert, Maire
CAVALIE Marcelle, 1° adjoint
BOUYSSOU Paul
MEJECAZE Paul
GARRIGUES Henri
GASQUET Louis

MAGNE Roger
SOL Roger
DELMAS Pierre
BOUYSSOU Raphaël
LIAUZUN Lucien

1971

REVEILLAC Albert, Maire
CAVALIE Marcelle, 1° Adjoint
LIAUZUN Lucien
GARRIGUES Henri
DELMAS Pierre
MAGNE Roger

RUSTAND Jean
CONTE Maurice
MEJECAZE Robert
VIGROUX Michel
REVEILLAC Marc

1977

VIGROUX Michel, Maire
CAVALIE Marcelle, 1° Adjoint
LATAPIE Serge, 2° adjoint
DELMAS Pierre
ROQUES Michel
REVEILLAC René

SENAC Eugène
ROUCHES René
ALBAÏCETA Raymond
MEJECAZE Robert
LIAUZUN Lucien

1983

VIGROUX Michel, Maire
CARRAYRO Emile, 1° Adjoint
FOUILHAC-GARY Marie-Joëlle, 2° adjoint
REVEILLAC René, 3° Adjoint
BOUYSSOU Jean-Marc
DELMAS Pierre

COLDEFY Jacques
MEJECAZE Robert
BODI Guy
LALO Robert
SENAC Eugène

1989

VIGROUX Michel, Maire
CARRAYRO Emile, 1° adjoint
FOUILHAC-GARY Marie-Joëlle, 2° adjoint

BODI Guy
NEVEUX Mireille
MEJECAZE Robert

REVEILLAC René, 3° adjoint
JUSKIEWENSKI Serge
COLDEFY Jacques

SOL Pierre
DELMAS Pierre

1995

COLDEFY Jacques, Maire
FOUILHAC-GARY Marie-Joëlle, 1° adjoint
NEVEUX Mireille, 2° adjoint
REVEILLAC René, 3° adjoint
LATAPIE serge
PRUNET Michel

RUSTAND Jean-Claude
BESSON Maryline
REVEILLAC Liliane
MEJECAZE Jean-Paul
JOYEUX Joseph



ECHOS DIVERS COURRIER DES LECTEURS

Le marronnier d'Inde du mas de Charles

Cet arbre ornemental, très commun en France dans les parcs et le long des rues, n'est pas originaire de l'Inde comme le laisserait supposer son nom. Relique de l'ère tertiaire, il est apparu il y a 100 millions d'années dans les montagnes d'Albanie et au nord de la Grèce. On trouve des espèces très apparentées dans l'Himalaya, en Asie Orientale et en Amérique du Nord.

L'être humain est apparu sur terre il y a 4 millions d'années et ce n'est que vers la fin du XVI^e siècle que le botaniste Charles de l'Ecluse, permit à partir de graines rapportées d'Istanbul (Turquie), de cultiver à Vienne (Autriche) les premiers spécimens de cet arbre. Par la suite il s'étendit en Europe centrale et vers l'Ouest.

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que la médecine européenne commença à utiliser le marron, d'abord en France, puis ailleurs grâce au Médecin Arnault de Vevey. Les marrons contiennent des Saponines dont l'Aescine utilisée pour le traitement de maladies et insuffisances vasculaires, telles que varices, ulcères variqueux, hémorroïdes, phlébites. Ces substances agissent comme vasolidatrices, sont anti-œdémateuses et améliorent l'élasticité des vaisseaux sanguins. Les principes actifs du marron d'Inde entrent dans la composition de nombreuses préparations pharmaceutiques du commerce, administrées sous forme de cachets, pommades, gels et injections.

On distingue deux espèces de marronnier d'Inde :

- le marronnier commun à fleurs blanches teintées de rouge, avec un fruit très épineux,
- le marronnier à fleurs rouges avec des fruits lisses ou peu épineux.

Les marronniers ont des feuilles composées de cinq à sept folioles de dix à vingt-cinq centimètres de long, aux dents irrégulières sur un pétiole assez long. L'ombre offerte par leurs couronnes lors des chaudes journées d'été est fort appréciable et l'on peut comprendre aisément que nos ancêtres planteurs les aient préférés aux chênes et autres feuillus calcicoles pour agrémenter le foirail de notre commune.

L'arbre est une usine de production et de stockage, il est constitué de cellules très spécialisées, les unes vivantes transforment les substances, les autres inertes les stockent une fois élaborées. L'arbre est une usine chimique, un monument végétal à plusieurs étages, c'est une pompe à eau, un poumon végétal, un transformateur. « Les arbres des forêts sont des femmes très belles, dont l'invisible corps sous l'écorce est vivant ».

Pour en revenir au marronnier du Mas de Charles, celui-ci est à mon avis l'un des plus bel arbre ornemental de la commune, par son fût régulier et son houppier en forme de boule qui en font un véritable monument.

Son histoire, quelques anciens la connaissent peut-être. Moi, elle m'a été rapportée lorsque j'étais enfant par Mme Noémie LAPERGUE.

Elle m'a raconté ceci lors d'une sécheresse, je crois en 1971 et il m'en reste quelques vagues souvenirs. « *Ce marronnier il est sacré, mon fils l'a planté avant la guerre de 14. Il en avait également planté un ici au carrefour de notre maison, mais après plusieurs tentatives, il n'a jamais poussé. Il en avait planté un au carrefour de chez M. Sénac, un au carrefour de chez M. Liauzun et un au carrefour de ta maison. Il ne les a pas vus grandir, la guerre me l'a pris avant, elle me les a tous pris. Pourvu que cette sécheresse ne fasse pas disparaître celui ci ? Pécaïre* »

Voilà, ce bel arbre doit donc avoir cette année environ 90 ans compte tenu de l'âge qu'avait son planteur à l'époque. Cet arbre est un symbole de paix, de sacrifice, d'humanité, de mémoire. Il va connaître la fin du millénaire et il aura bientôt un siècle. Charles de l'Ecluse aurait-il pu imaginer que son arbre serait un jour au mas de Charles ? Etrange coïncidence ou réelle volonté, le planteur connaissait-il l'origine de cette plante ? Cela restera un mystère, les arbres sont aussi de mystérieux être vivants auxquels certaines parlent ... C'est aussi un refuge pour les mésanges qui y nichent chaque année, et les nordistes disent en le voyant : « La première maison du Mas de Charles, c'est un arbre !!! »

Nous nous devons de protéger cet élément de notre patrimoine, le respecter, l'entretenir. Une taille très douce effectuée en octobre, en respectant sa forme pourrait lui redonner jeunesse, le tonifier et le rendre moins vulnérable au vent. Si vous le rencontrez sur votre chemin, vous pourrez l'admirer, le toucher, lui parler ; il reste le témoin immobile du temps qui passe.

Quant au carrefour où les marronniers n'ont pas voulu pousser, ils pourraient accueillir un marronnier du nouveau millénaire. Pour l'instant le goudron a remplacé l'herbe !!! Cette idée reste peut-être à méditer !!!

Jean-Luc GOUTAL



Souvenir du vieux Livernon

Extraits de patois écrit vers 1880 par M. Liauzun, instituteur à Livernon.

(Document fourni par M. André Pauly)

Moun Libernou ovio l'estiou dé la poussière, Dé lo fongo l'hiber din lo loungo corrièro
--

Mon Livernon avait l'été de la poussière, De la boue l'hiver dans la longue rue
--

Qué d'ol mitat del bourg s'en onabo tout dret
Coupén siès corriérous ol pout de Poutouret.
Lo gleyo sé ténio o l'oncien cémétère.
Pensabou o lou conta l'onnado que nasquèri.
Et plus tard sur oquel omas d'ossés e dégravier
Poousirou quatrè pons de martsos d'escalier.
Lo fé ressuscitet on lou curé Rivouèro.
Rivouèro nous voulio ména toutsés ol cel.
Ah ! gron Diou, s'avias vit commo durbio soun
el
Quon d'o Bélinac, Bresquètsou ou Tantanino
ou Loubièro
Uno fenno venio ton qu'el éro en condièro !
« Daïssas, daïssas possa, quèlo qu'orribo oqui !
Sarras-bous, sarras-bous, faï plaço Victourino
Faï plaço ! Besès pas que porto crinoulino,
Et nostré hommé s'en vo countén dé soun
trobâl,
Dobalo, fo « sol, ut » ol contaïré Nodal.
Et Noal en fréguen uno mo countro l'aoutro,
Contou lou « Kyrie » commo lou conto uno
aouco.

Qui, de la moitié du bourg, s'en allait tout droit
Coupant sept petits rues au puits de Poutouret.
L'église se tenait à l'ancien cimetièr.
On pensa à la changer l'année où je suis né.
Et plus tard sur cet amas d'os et de gravier
On posa quatre emfans de marches d'escalier.
La foi ressuscita avec le curé Rivoire.
Rivoire voulait nous mener tous au ciel.
Ah ! grand Dieu, si vous aviez vu comme il ouvrait
son œil.
Quand, de Bélinac, Bresquėjouls ou Tantayne ou
Loubière
Une femme venait quand il était en chaire !
« Laissez, laissez passer celle-la qui arrive ici !
Serrez-vous, serrez-vous, faites place, Victorine
Fais place ! Tu ne vois pas qu'elle porte crinoline !
Et notre homme s'en va, content de son travail,

Il descend, fait « sol, ut » pour le chanteur Nadal.
Et Nadal fortant une main contre l'autre
Ils chantent le « Kyrie » comme le chante une oie.



Cinéma itinérant :

Cette animation qui aura 2 ans d'ancienneté en avril 2001, attire un public fidèle mais néanmoins peu nombreux. Notre fonctionnement reste inchangé : 1 film par mois projeté alternativement à Livernon ou à St Simon. Le prix des entrées est très raisonnable ; 25F pour les adultes, 15F pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans.

Nous proposons généralement des films d'aventure ou des comédies qui correspondent à l'attente du public, ainsi que 2 dessins animés dans l'année en période de vacances.

Vous avez pu voir cette année à Livernon :

- ◆ TARZAN le 23 février avec 64 entrées
- ◆ LE GOUT DES AUTRES le 3 mai avec 30 entrées
- ◆ TOY STORRY le 13 juillet avec 56 entrées
- ◆ MEILLEUR ESPOIR FEMININ le 22 septembre avec 33 entrées
- ◆ O'BROTHER le 22 novembre avec 35 entrées
- ◆ TITAN le 3 janvier 01 avec 12 entrées.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour la nouvelle année.

Maryline BESSON

Les sapeurs pompiers de Livernon

Les sapeurs pompiers de Livernon vous souhaitent une bonne et heureuse année 2001.

Le centre de secours de Livernon a subi un grand changement durant l'année passée, avec l'arrivée du VSAB (Véhicule de Secours aux Asphyxiés et Blessés).

Nous sommes très heureux de compter parmi nous le Docteur HACHE Albert comme deuxième médecin sapeur pompier.

Suite à la grande campagne nationale sur les gestes de premier secours nous organiserons une session de formation aux premiers secours (diplôme de validité nationale) à la caserne en début d'année. Vous pouvez vous renseigner dès maintenant auprès de :

- Chantal MAROT : 05.65.40.43.34.
- Bruno SALOMON : 05.65.40.45.63.

Comme tous les ans je renouvelle mon appel à candidat car nous ne sommes pas assez nombreux pour pouvoir exécuter un service public performant basé sur le volontariat. Je vous rappelle qu'il suffit d'avoir 18 ans, un peu de temps libre, et de vouloir aider son prochain.

Ci-dessous nos interventions pour l'année passée (chiffre au 20/12/2000) :

- 14 destructions d'insectes
- 4 feux de broussailles
- 5 feux de cheminée
- 3 feux de maison
- 22 urgences à domicile
- 21 accidents.



Bruno SALOMON

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Livernon

C'est une nouvelle association qui s'est créée cette année à Livernon. Elle est une annexe de l'amicale de Lacapelle – Leyme – Livernon.

Ses ambitions sont de conserver de bons liens entre les sapeurs pompiers et de se faire connaître un peu plus des habitants.

Tout le bureau vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2001.

Eric LAFAGE

LA VIE DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS DE LIVERNON

Tennis-Club

Les joueurs qui ont renouvelé leurs cartes pour la saison 2000/2001 ont pu constater que les travaux prévus (remise en peinture des poteaux, de la porte ; démoussage du court) avaient été effectués.

Ceci explique, sans doute, sa légère progression de la fréquentation.

Le trésorier, M. Patrick CHANDELIER, toujours aussi dévoué, a enregistré à ce jour :

- 25 cartes adultes
- 14 cartes jeunes
- 13 cartes enfants
- et 104 tickets horaires

Merci aux joueurs pour leur fidélité.

Bravo aux jeunes et enfants qui sont plus nombreux.

A tous, très bonne année 2001.



Mireille NEVEUX

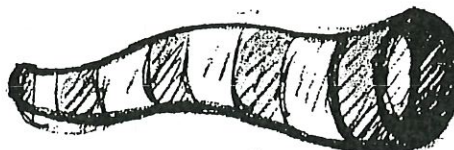
L'Aéroclub de Figeac – Livernon



A l'occasion du 30^e anniversaire de la création de l'aérodrome, l'Aéroclub Figeac-Livernon se devait de marquer cet événement. Chose accomplie avec grand succès lors de la journée « Porte ouverte » organisée le 16 septembre 2000.

Ce jour là, nous avons pu apprécier la diversité des avions présents tels que :

- CAP 10
- STAMPE
- T6
- Hélicoptère



et dont le public, venu nombreux, a pu admirer les évolutions dans le ciel livernonais.

En parallèle, l'Aéro-club proposait des baptêmes de l'air à toutes les personnes qui le désiraient.

Cette journée fut donc, pour les dirigeants et les membres du club, une grande réussite qui nous l'espérons suscitera de nouvelles vocations.

Car n'oubliez pas que l'Aéro-club se tient à votre entière disposition tout au long de l'année, que ce soit pour de simples promenades aériennes ou pour un apprentissage du pilotage sous l'aile bienveillante de notre instructeur Dominique SAIGNES.

L'activité aérienne 2000 se maintient avec 800 heures de vols et l'obtention de 2 brevets. L'activité de l'année 2001 sera quant à elle confortée par la récente décision d'acquérir un ULM au sein du club pour la formation au brevet ULM (Avis aux amateurs ! !)

Vous qui aimez notre village de Livernon, venez l'admirer et l'apprécier d'en haut A très bientôt sur l'aérodrome, vous y serez chaleureusement accueillis.

Le bureau

"Les Gais Lurons" - Club du 3^e Age

Lors de son Assemblée Générale qui s'est tenue le 14 mars 2000, le Club des Gais lurons a renouvelé son bureau. Après mûres réflexions et discussions, les candidatures étant très limitées, un nouveau bureau a été constitué.

Il se compose comme suit :

- *Présidente* : *Mme Jeanne MARION*
- *Vice-Présidente* : *Mme Marie-Thérèse BAZIRE*
- *Trésorier* : *M. Henri MARMOUZET*
- *Trésorière adjointe* : *Mme Pierrette CANUEL*
- *Secrétaire* : *Mme Gisèle PERCOT*

Comme par le passé, « les débutants » avec l'aide dévouée et la compétence « des anciens » ont tous ensemble œuvré pour essayer de satisfaire au mieux nos adhérents avec les sorties et les vacances.

Voici ci-dessous un récapitulatif de nos activités :

14 mars : Assemblée générale suivie d'un repas à Montbazens

11 avril : Sortie Le Nayrac

16 mai : Sortie Soulages Bonneval

20 juin : Cité de l'Espace – Toulouse

15 au 20 septembre : Vacances à Ronce Les Bains (Charente Maritime)

avec visite de plusieurs sites

17 octobre : Sortie à Reygades (Corrèze)

7 novembre : Repas stockfich à Lavitarelle

26 novembre : Quine annuel qui a remporté un vif succès. Nous remercions chaleureusement les donateurs, commerçants et particuliers, qui par leur générosité ont contribué à la réussite de ce quine.

N'oublions pas qu'en dehors de ces sorties nous fêtons le 3^o jeudi de chaque mois les anniversaires. En avril 2000 nous avons eu le plaisir de fêter les 50 ans de mariage de Monsieur et Madame Albert Viguié et du Docteur Delmas et de son épouse. Ces après-midis se déroulent toujours dans la joie et la bonne humeur et c'est avec grand plaisir que nous partageons tous le gâteau.

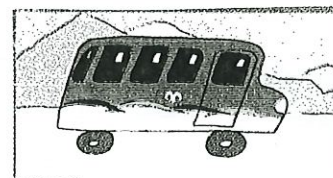
Notre club compte actuellement 116 adhérents. Toutes personnes désireuses de nous rejoindre seront les bienvenues et sont invitées à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra à Livernon le **mardi 27 février 2001 à 9H 30** à la salle des fêtes de Livernon.

Nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur et santé sans oublier nos vœux de prompt rétablissement à nos malades.

Jeanne MARION

Bibliothèque

Nous sommes toujours là, depuis déjà 11 ans que de chemin parcouru !! La bibliothèque est devenue, depuis son installation au centre du village, un lien de rencontre où petits et grands se côtoient dans la bonne humeur. Chaque jeudi de 15H à 18H c'est un va et vient d'enfants, de mamans, d'adultes, dans un joyeux brouhaha.



Les instituteurs avec leurs classes choisissent les thèmes et leurs ouvrages scolaires et le bibliobus est toujours là pour satisfaire leurs demandes ainsi que celles de tous les lecteurs. Il suffit de demander à Mme Monique Sol et Mme Yolande Héreil.



Après un contrôle récent de la B.C.P. (Bibliothèque Centrale de Prêt) de Cahors, il apparaît que notre village a la proportion la plus élevée de lecteurs par habitant. Quelle satisfaction et que cela dure !!!

A tous bonne et heureuse année.

Monique SOL

Gymnastique Volontaire

"Ensemble pour la forme", Section gymnastique volontaire - affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Marylin TOMBOIS et Christine SALESES animent les séances de gymnastique volontaire pour les adultes :

- Le lundi de 20h 15 à 21h 15 à la salle des fêtes de Livernon
- Le mardi de 20H 15 à 21H 15 à la salle des fêtes d'Assier.
- Le jeudi de 10h15 à 11h 15 à la salle des fêtes d'Assier.
- Le mercredi de 14h 30 à 15h 30 et de 15H 30 à 16H 30 au groupe scolaire d'Assier.

En Assemblée Générale le jeudi 22 juin à 19H, à Lacapelle Marival, le Club a élu son bureau pour la saison 2000-2001.

Président : M. TOMBOIS Claude (Cambes)

Vices Présidentes : Mme Marie-Line NASTORG (Reyrevignes)

Mme Véronique LABRO (Lissac et Mouret)

Correspondante : Mme Mireille NEVEUX (Livernon)

Trésorière : Mme Christine LOW (Livernon)

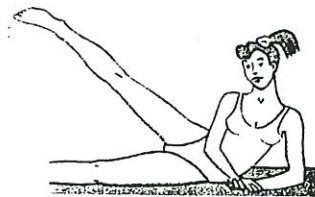
Trésorière adjointe : Mme Hélène HACHE (Livernon)

Secrétaire : Mme France MONTAL (Sonac)

Secrétaire adjointe : Melle Françoise HUG (Assier)

Animatrices : Marylin TOMBOIS (Cambes)

Christine SALESES (Figeac)



Dimanche 28 janvier 2001 le Club propose à ses licenciés,

- ◆ un stage de 4 heures de danse de salon à partir de 10H 30,
- ◆ une randonnée de 1H 30 à 2H à pied dans les environs de Livernon.

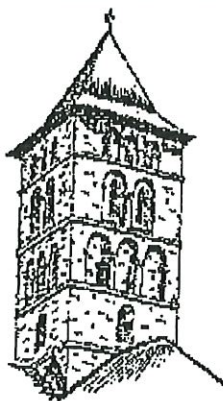
La journée se terminera à la salle des fêtes de Livernon par le tirage d'une tombola à 16H 30, suivi d'un goûter.

Nous vous attendons nombreux « ENSEMBLE POUR LA FORME »

Le Bureau

L'A.S.E.S.R.E.P

L'Association de Sauvegarde de l'Eglise St Rémy et du Patrimoine de Livernon



Une année trop calme pour notre association ; peut-être une certaine désillusion sur la continuité des travaux prévus dans la partie classée de l'église, travaux qui devaient être effectués par les Bâtiments de France dans un délai maintenant largement dépassé

Afin de redonner un peu de vie à cette association nous envisageons d'opter pour le regroupement avec diverses associations.

L'année en cours devrait voir de nouvelles structures, un nouveau président et un enthousiasme retrouvé.

Pierre SOL

L'Association des Parents d'Elèves

Côté effectif, pour cette année 2000, 18 de nos enfants sont partis pour la 6^e et 7 sont entrés en CP, ce qui fait 53 élèves accueillis dans les trois classes de Livernon.

Côté animation, nous vous remercions d'être venus à la soirée "Crêpes" du 21 octobre et au quinzaine du 9 décembre. Grâce à vous ces deux manifestations ont été un succès.

Nous vous attendons donc aussi nombreux pour le spectacle des enfants qui aura lieu le 23 mars 2001 et à la kermesse le dimanche 24 Juin 2001.

Enfin pour les activités les enfants ont participé à 7 sorties à la piscine et des sorties "Cinéma" sont prévues pour l'année 2001. La classe du CE2 a participé à une course pédestre de 1375m à Figeac. Tous les participants se sont montrés à la hauteur et ont fièrement représenté l'école de Livernon. D'autres sorties sont prévues au cours de l'année 2001.

Joyeuses fêtes à tous.



Eric LAFAGE

Le Syndicat d'Initiative

Encore une année bien remplie ; les différentes animations ont remporté un vif succès.

Reprenons ensemble le bilan de l'année 2000 :

- **La Poule farcie** du 29 avril : toujours salle comble et repas fort apprécié (Quand Dominique et son équipe s'activent dans la cuisine, tout le monde nous envie ...). Merci à tous ceux qui élaborent ce succulent repas.
- **La journée humanitaire** du 17 juin avec la participation dynamique de notre syndicat d'initiative qui a permis à beaucoup de gens de se retrouver pour une journée de solidarité.

- **Le feu de la St Jean** le 24 juin : rendez vous annuel au lac de Lacam, discussion et petits gâteaux autour d'un grand feu. (Nous essaierons à l'avenir de rendre cette soirée un plus conviviale et animée...) ^{peu}
- **Le marché des producteurs** qui reste un rendez-vous indispensable des mercredis de juin à septembre.
- **Le repas du marché** le 26 juillet : un moment toujours très convivial.
- **Le Salon des Causses** avec un fréquentation en hausse cette année. (Merci à Jeannette Liauzun et à tous ceux qui lui apportent leur aide).
- **La foire à la brocante** du 13 août : grande réussite ... On n'avait pas vu autant de monde à Livernon depuis longtemps (Merci beaucoup à Jean-Robert).
- **Le concert classique** à l'église le 16 août, une première à renouveler plus souvent.
- Un été bien rempli **au point info du SI** tenu par Valérie Guillou ... plus de 600 visiteurs cet été. (Merci à tous les bénévoles qui ont assuré la permanence durant les week-end de juillet et août)
- **Le Concert de Noël** du 23 décembre avec les musiciens traditionnels des écoles de musique du Lot.

Regards sur l'avenir

Nous vous avons informé récemment de la création d'un Office de Tourisme Communautaire. Il semble pour l'instant que la mise en place de celui-ci soit difficile à réaliser pour la saison 2001 (manque de temps). Les procédures administratives sont longues et il est nécessaire de travailler en concertation avec les différentes Communes de la Communauté afin de réaliser une plaquette d'appel à l'usage des vacanciers. Le SI en tant que tel, doit vivre une année de plus pendant laquelle de nouvelles propositions et de nouvelles idées seront les bienvenues, ainsi que toutes personnes qui souhaitent s'intégrer dans l'animation et la vie de Livernon. Toute l'équipe du SI vous souhaite une année pleine de joies et de lumière et surtout une bonne santé.

Le bureau

Les Secouristes

2000 a été l'année maximum de nos prestations.

En effet, l'association a effectué 18 postes de secours et il est peu envisageable d'aller au delà car actuellement nous avons beaucoup de mal à trouver des personnes disponibles pour organiser des postes qui respectent la législation.

La plupart du temps nous travaillons en collaboration avec les secouristes du canton de Lacapelle Marival et de Latronquière. Nos postes sont basés le plus souvent sur Figeac où leur association est en sommeil.

C'est pour cela, si vous désirez passer l'attestation à la formation aux premiers secours (AFPS) ou si vous l'avez obtenue par le biais d'une autre association, contactez moi, vous serez les bienvenus au sein de l'association.

A partir de 2001 le temps de recyclage passera à 6 heures de formation, c'est à dire 2 soirées qui sont obligatoires.

Les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2001.

Roselyne MASBOU

Association P.G-C.A.T.M.

La section des anciens combattants du canton de Livernon bien que composée de sexagénaires (pour les plus jeunes), garde la fougue et l'allant de la jeunesse ... S'agirait-il de rattraper le temps où nous avons 20 ans dans les AURES ? C'est probablement pour cela que toutes les manifestations organisées cette année ont été une réussite.

Le voyage d'un jour nous a conduit dans le Lot et Garonne, ville où Jeanne d'Albret et Henri de Navarre tinrent leur cour. Après la visite de la ville et du château, nous avons regardé avec intérêt le travail artistique d'un souffleur de verre. Après un copieux repas, en remplacement de la sieste non prévue par les organisateurs, nous nous sommes embarqués sur le "Prince Henry", et à bord de ce bateau, lentement bercés par le clapotis de l'eau et les effluves du printemps, nous avons remonté la Baïse.... Pourquoi aller voir les îles sous le vent lorsqu'on peut naviguer sur la Baïse une après-midi de printemps ? Beaucoup se le demandaient ! !

Il fallut bien à un moment débarquer C'est alors que nous sîmes tout sur le pruneau ! ! N'oublions pas que dans le Lot et Garonne le pruneau est une institution : de la récolte au stockage, au conditionnement, nous avons suivi la vie d'un pruneau, le tout commenté par un agriculteur humoriste et agrémenté de nombreuses dégustations.

Des problèmes ? Oui il y en a eu Problèmes de places à la salle des fêtes lors des concours de belote ou lors de la quine de décembre ... et l'angoisse du président n'était pas feinte lorsqu'il songea un instant à installer des participants dans la cuisine !

Un souhait ? Une grande salle des fêtes où nous ne nous sentirions pas comme des sardines et dont le village aussi dynamique que Livernon doit se doter.

Bonne année à chacun de vous et entamez dans l'enthousiasme le troisième millénaire.

Pierre SOL

Pétanque "La boule livernonnaise"



Avec une cinquantaine de licenciés, notre association existe grâce à tous. Samedi 2 décembre s'est déroulée l'assemblée générale. Comme prévu le renouvellement du bureau a eu lieu. A cette occasion, l'ensemble des licenciés a tenu à remercier Robert BOURRE, président sortant pour l'activité qu'il a menée avec efficacité et dévouement pendant plusieurs années.

Composition du nouveau bureau :

- ◆ *Président d'honneur : Jacques COLDEFY*
- ◆ *Président : Christophe PENAS*
- ◆ *Vice-Président : Mar VAYRAC*
- ◆ *Trésorier : Eric BARGUES*
- ◆ *Secrétaires : Daniel FOUILHAC- GARY et Robert BOURRE.*

Ce nouveau bureau continuera à apporter du bonheur autour du « but » et c'est ainsi que plusieurs animations sont déjà programmées pour 2001 :

- Mai, début des entraînements,
- Concours officiel Tête à Tête, le 26 mai
- Concours officiel en doublette le 9 juin
- Relance du challenge de l'amitié.

Tous les licenciés souhaitent que cette nouvelle année vous apporte à tous, joie, bonheur et santé.

Le bureau

QUERCY FOOT 92

La fin de la saison dernière a été difficile pour les seniors du Quercy-Foot. L'équipe première a dû laisser sa place en division d'Honneur Régionale pour évoluer cette année en Promotion d'Honneur. La satisfaction est venue des équipes de jeunes qui ont maintenu leur participation aux championnats de ligue dans toutes les catégories.



Suite au départ du Président, un nouveau bureau a été constitué. Le Président est M. LATAPIE. Un nouvel entraîneur s'occupe des seniors, il s'agit de G. GUITIEREZ, en provenance de la région de Mont de Marsan. Ce nouveau bureau entouré d'une équipe d'éducateurs comprend une trentaine de personnes. Le nombre de joueurs est lui de soixante licenciés, répartis sur trois équipes. Cette saison une équipe d'espoirs, forte d'une vingtaine de joueurs a vu le jour et évolue en ligue.

En ligue jouent également les équipes de - 17 ans, - 15 ans, et - 13 ans. Une équipe réserve a aussi été engagée dans chaque catégorie de jeunes. Ces dernières jouent dans le Championnat district. Enfin le Quercy Foot est fort aussi d'une centaine de jeunes pousses réparties dans les équipes benjamins, poussins et débutants.

Côté effectif et sportif, le Quercy Foot se porte bien et si au plan financier les choses sont plus âpres à gérer, l'enthousiasme est toujours au rendez vous et les nombreuses victoires sur les terrains font vite oublier les défaites et les quelques problèmes inhérents à toute association.

Bonne année à tous .

Le Bureau

Association Rando Causse Activités

Notre association est restée en sommeil cette année, mais nos randonnées naturalistes doivent reprendre dès le printemps 2001, avec au minimum une sortie chaque mois. Notre association fait partie du Comité départemental de la randonnée du Lot, mais notre but n'est pas seulement de marcher, mais aussi et surtout de vous faire découvrir les richesses floristiques, faunistiques et le petit patrimoine de notre causse et de nos vallées.

Nous vous tiendrons informé de nos activités par affichage dans les Offices de Tourisme et les syndicats d'Initiative.

***Le Président
Jean Luc GOUTAL***

ADMR du canton de Livernon

Cette année, outre l'emploi d'aide-ménagères, l'ADMR a recruté un emploi d'agent polyvalent pour assurer le bricolage, le jardinage, les petits dépannages. Il s'agit de M. Lelièvre. Pour le contacter il suffit soit d'appeler l'ADMR au n° 05.65..40.45.72 ou d'aller le lundi matin au local ADMR.

A partir du 15 février, le local ADMR sera situé à l'ancien secrétariat de mairie au 1° étage. Les permanences y seront assurées comme auparavant chaque lundi matin.

Liliane REVEILLAC

Le Comité des Fêtes

Le bilan de la fête 2000 est positif malgré un temps pluvieux le dimanche soir et le lundi soir.



- La course pédestre du samedi après-midi est une activité de moins en moins convoitée et sera peut-être remise en cause les années à venir.
- En revanche, l'animation du dimanche après-midi a remporté un vif succès. La démonstration des petites voitures téléguidées était une nouveauté : rapidité et habileté étaient nécessaires.
- Le concours de pétanque le lundi après-midi attire toujours autant de passionnés de la boule.
- La soirée du lundi qui clôture la fête est très appréciée de tous avec son repas « grillades d'agneaux » et le bal variété avec ses confettis qui font le bonheur des petits comme des grands.

Merci à vous tous habitants de Livernon pour votre générosité et votre accueil lors des aubades ainsi que pour votre constance lors des nuits bruyantes et tardives.

Merci également à toutes les personnes qui s'investissent pour la réalisation de cette fête.

Le programme de l'année 2001 est en cours d'élaboration. La fête aura lieu les 17, 18, 19 et 20 août prochain. Nous espérons que ces journées de fête sauront rassembler ceux qui souhaitent que vive Livernon .

Pour une meilleure organisation de la fête, nous vous informons que les aubades auront lieu le 15 août.

A la suite de l'Assemblée Générale du 13 janvier, un nouveau bureau a été élu. Il se compose comme suit :

Président : Stéphane BOURRE

Vice Président : Thierry GRIMAL

Secrétaire : Eric LAFAGÉ

Secrétaire adjoint : Cécile COLDEFY

Trésorier : Cyril COLDEFY

Trésorier adjoint : Jean-Paul MEJECAZE

Le Comité des Fêtes vous adressent ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le bureau